

# INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE



Date : 10/06/2021

**Pays : Côte d'Ivoire**

**Description des tâches : RECRUTEMENT DE QUATRE (04) CONSULTANT.E. S NATIONAUX.L.E. S (JURISTE, ACTUAIRE, ASSUREUR, EXPERT EN CHANGEMENTS CLIMATIQUES) POUR LA RÉALISATION (I) D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ ET (II) LE DIMENSIONNEMENT D'UN PROGRAMME PILOTE D'ASSURANCE INDICIELLE SUR LES RISQUES ET IMPACTS CLIMATIQUES DANS LES SECTEURS DE L'AGRICULTURE, DE L'UTILISATION DES TERRES, DES RESSOURCES EN EAU, DE LA ZONE CÔTIÈRE, DE LA SANTÉ ET DE LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES (RRC)**

**Numéro du projet : Projet CIV 10 00103170 "Renforcement de l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans la planification du développement en Côte d'Ivoire"**

**Durée du contrat/services (si applicable) :** La durée de la mission est de quarante (40) jours ouvrables en ce qui concerne les **Expert (e) en Actuariat** et **Expert (e) en Assurance** ; et de (25) jours pour les expert **Expert (e) en Changement Climatique** et **Expert (e) juriste**. Ces jours inclus la rédaction des rapports et les ateliers de validation. La prestation sera réalisée sur une période de **02 mois maximum**.

Les offres devront être soumises avec la mention :

« **Recrutement de consultant.e. national.e pour la réalisation (i) d'une étude de faisabilité et (ii) le dimensionnement d'un programme pilote d'assurance indicielle sur les risques et impacts climatiques dans les secteurs de l'agriculture, de l'utilisation des terres, des ressources en eau, de la zone côtière, de la santé et de la réduction des risques de catastrophes (RRC)**»,

- **Expert (e) en Actuarial ; ou**
- **Expert (e) en Assurance ; ou**
- **Expert (e) en Changement Climatique ; ou**
- **Expert (e) juriste**

Par email à l'adresse : [procurement.offers.ci@undp.org](mailto:procurement.offers.ci@undp.org) ou physiquement à l'adresse indiquée ci-dessous :

**Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)  
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas Plateau en face de la radio  
01 BP 1747 ABIDJAN 01  
COTE D'IVOIRE**

Les offres placées sous plis scellés distincts devront nous parvenir au plus tard le 18 juin 2021 à 12h30 et comprendront :

- Une proposition technique : le CV avec 3 personnes références, une note méthodologique détaillée, l'organisation du déroulement des travaux et la capacité à réaliser ce type de travail
- Une proposition financière,

Si vos propositions techniques et financières ne sont pas scellées dans des enveloppes séparées, ou dans deux dossiers distincts par mail, votre offre sera rejetée.

[Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.](#)

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à [procurement.ci@undp.org](mailto:procurement.ci@undp.org) ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Expertise du consultant dans le domaine (50 points)
2. Plan de travail (10 points)
3. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (40 points)

Votre offre financière doit être dans un document séparé de l'offre technique.

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

Le dépouillement des offres techniques :

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères d'évaluation ci-dessous. Seules les offres techniques ayant totalisé au moins 70/100 points seront retenues pour l'évaluation financière.

Le dépouillement de l'offre financière :

Les Candidat.e.s techniquement qualifié.e.s ayant obtenu le meilleur score à l'issue de la pondération de l'offre technique et de l'offre financière seront retenu.e.s.

### Les critères d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant.e.s				
			A	B	C	D	E
1.	Expertise du consultant dans le domaine	50					
2.	Plan de travail	10					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
<b>Total</b>		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -Formulaire 1		Note maximum	Consultant.e.s				
			A	B	C	D	E
<b>Expertise / Qualification, capacités et expérience</b>							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expérience avérée en matière d'assurance climatique et indicielle	30					
1.3	Références antérieures pour les travaux similaires	10					
<b>Total 1</b>		<b>50</b>					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant.e.s				
			A	B	C	D	E
<b>Plan de travail</b>							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
<b>Total 2</b>		<b>10</b>					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant.e.s				
			A	B	C	D	E
<b>Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR</b>							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	5					
3.2	Les aspects importants des tâches / responsabilités ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée dans le plan de travail ?	15					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent ?	5					
3.4	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	15					
<b>Total 2</b>		<b>40</b>					



République de Côte d'Ivoire  
Union-Discipline-Travail



Programme National  
Changements climatiques



GREEN  
CLIMATE  
FUND



Au service  
des peuples  
et des nations

## Termes de référence

**Recrutement de quatre (04) consultant.e.s nationaux.l.e.s (Juriste, Actuaire, Assureur, Expert en changements climatiques) pour la réalisation (i) d'une étude de faisabilité et (ii) le dimensionnement d'un programme pilote d'assurance indicielle sur les risques et impacts climatiques dans les secteurs de l'agriculture, de l'utilisation des terres, des ressources en eau, de la zone côtière, de la santé et de la réduction des risques de catastrophes (RRC)**

### 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

En Côte d'Ivoire, les changements climatiques ont des effets néfastes sur la plupart des secteurs de l'économie, en particulier l'agriculture, les ressources en eaux, l'utilisation des terres, les ressources côtières, les forêts et la santé. En outre, le pays fait face de manière récurrente à des inondations, des tempêtes, des glissements de terrain, des sécheresses et à l'érosion côtière imputables à une augmentation des températures et à la perturbation des régimes des précipitations.

Le Gouvernement ayant pris la pleine mesure des enjeux liés à la croissance économique inclusive et résiliente, dans un contexte marqué par les effets néfastes du changement climatique a, à l'instar de nombre de pays en développement, souscrit sans équivoque au programme mondial pour la réalisation des objectifs de développement durable à l'horizon 2030, ainsi qu'à l'accord mondial sur le climat de Paris de 2015.

Ainsi, dans le contexte de mise en œuvre des Contributions Déterminées au niveau National (CDN), le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), à travers le Programme National Changements Climatiques (PNCC), en collaboration avec le PNUD bénéficie-t-il d'un financement du Fonds Vert pour le Climat (GCF), pour la mise en œuvre du projet de « **Renforcement de l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans la planification du développement en Côte d'Ivoire (NAP-GCF)** ». La composante trois (03) de ce projet, entièrement dédié au secteur privé, vise à identifier et à promouvoir les financements innovants de l'adaptation, parmi lesquels l'assurance indicielle climat.

En effet, la promotion de l'assurance indicielle permettra à la Côte d'Ivoire de disposer d'un mécanisme assurantiel pour la couverture des risques climatiques.

C'est dans ce contexte que le PNUD procède au **recrutement de quatre (04) consultant.e.s nationaux.l.e.s (Juriste, Actuaire, Assureur, Expert en Changements climatiques) pour la réalisation (i) d'une étude de faisabilité et (ii) le dimensionnement d'un programme pilote d'assurance indicielle sur les risques et impacts climatiques dans les secteurs de l'agriculture, de l'utilisation des terres, des ressources en eau, de la zone côtière, de la santé et de la réduction des risques de catastrophes (RRC).**

## 2. OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'objectif général de cette étude est de soutenir le développement de produits d'assurance indicielle sur le climat dans les secteurs de l'agriculture, de l'utilisation des terres, des ressources en eau, des zones côtières, de la santé et de la réduction des risques de catastrophes (RRC).

De façon spécifique, il s'agit de :

- Analyser la faisabilité de l'assurance indicielle sur le climat en Côte d'Ivoire au niveau macro, méso et micro pour les six (06) secteurs ;
- Proposer un programme pilote d'assurance indicielle sur le climat les six (06) secteurs ;
- Proposer les Termes de Référence des expertises nécessaires à l'opérationnalisation du programme pilote.

## 3. CHAMPS DES TRAVAUX

Sous la responsabilité du Représentant Résident Adjoint chargé des Programmes du PNUD, la supervision du Spécialiste du Programme Développement Durable Inclusif et du Coordonnateur du projet, en étroite collaboration avec le Programme National Changements Climatiques (PNCC), les consultant.e.s nationaux.l.e.s devront s'assurer de collaborer avec les institutions clés suivantes :

- La Direction de l'Assurance du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- La Direction Générale de la Planification, du contrôle des Projets et des Statistiques du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural ;
- Le Secrétariat Exécutif Permanent de la Plateforme de Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) ;
- Le groupe de travail sur African Risk Capacity ;
- Tous les services publics et privés pertinents.

Les consultant.e.s nationaux.l.e.s conduiront l'étude selon le phasage ci-dessous :

Phasage	Tâches			
	Expert 1 : Expert (e) en Actuariat (40 jours œuvrés)	Expert 2 : Expert (e) en Assurance (40 jours œuvrés)	Expert 3 : Expert (e) en Changement Climatique (25 jours œuvrés)	Expert 4 : Expert (e) juriste (25 jours œuvrés)
<b>Phase 1 : Cadrage de la mission, méthodologie et plan de travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décrire brièvement la compréhension des Termes de Référence ;</li> <li>- Cadrer la mission en vue de comprendre le contexte local, répondre aux besoins de l'étude et assurer l'appropriation par toutes les parties prenantes ;</li> <li>- Produire un plan de travail détaillé ;</li> <li>- Décrire la méthodologie adoptée, les étapes de déroulement de l'étude ainsi qu'un calendrier, les outils utilisés, les sources d'informations et de données ainsi que les documents qui seront passés en revue, les liens utiles et exploitables, etc.</li> </ul> <p><u>A la fin de la phase 1, les consultants devront soumettre un rapport de cadrage à l'Unité de Gestion du Projet (UGP), comprenant tous les points de cette phase.</u></p>			
<b>Phase 2 : Diagnostic de l'assurance climatique en Côte d'Ivoire et rédaction du rapport de faisabilité</b>	<p><u>Tâches communes (non exhaustives) pour l'Actuaire et l'Assureur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire le bilan de l'existant et établir la typologie en matière d'assurance indicielle en Côte d'Ivoire ;</li> <li>- Identifier les secteurs concernés et les différents produits vendus en ce qui concerne les sinistres dans les différents secteurs ;</li> <li>- Analyser leur état de fonctionnement notamment les forces, faiblesses, limites ou barrières, les opportunités et menaces ;</li> <li>- Analyser les défis et les opportunités de l'assurance indicielle pour les six (06) secteurs</li> <li>- Identifier les différents fonds nationaux et internationaux en charge du développement de l'assurance indicielle ;</li> <li>- Cartographier les acteurs pertinents en fonction de leurs rôles et responsabilité dans le développement de l'assurance indicielle en Côte d'Ivoire ;</li> </ul> <p>Pour chaque secteur il faudra :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire une analyse de l'existant, du contexte interne/externe, des besoins et des contraintes ;</li> </ul>	<p><u>Tâches spécifiques (non exhaustives) pour l'Expert en Climat :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire une analyse de la situation climatique de la Côte d'Ivoire ;</li> <li>- Faire l'état des lieux des initiatives climatiques existantes ;</li> <li>- Analyser la pertinence de l'assurance indicielle à la lumière des initiatives existantes ;</li> <li>- Assurer l'alignement de l'étude de faisabilité de l'assurance indicielle et du programme pilote sur les initiatives pertinentes actuelles et/ou à venir y</li> </ul>	<p><u>Tâches spécifiques (non exhaustives) pour le Juriste :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser le cadre juridique national du marché des assurances notamment le code CIMA ;</li> <li>- Faire ressortir les gaps et obstacles au niveau institutionnel et juridique pour la mise en œuvre de l'assurance indicielle</li> <li>- Proposer les réformes juridiques et institutionnelles nécessaires pour la mise en œuvre de l'assurance indicielle.</li> </ul>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser le de marché et les clients potentiels ;</li> <li>- Analyser les contours de l'offre produits et/ou services ;</li> <li>- Analyser les objectifs et les ambitions commerciales ;</li> </ul> <p><u>Tâches spécifiques (non exhaustives) pour l'Expert en Actuariat :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser les indices de risques climatiques ;</li> <li>- Analyser l'indice de base ;</li> <li>- Analyser la période d'observation de l'indice ;</li> <li>- Analyser le type de bien à assurer ;</li> <li>- Les zones de couverture.</li> </ul> <p><u>Tâches spécifiques (non exhaustives) pour l'Expert en Assurance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser les méthodes d'éducation et de sensibilisation des assurés sur les produits</li> <li>- Analyser les canaux de distribution potentielle</li> </ul>	<p>compris le projet d'alerte précoce multirisque climat et les questions de risques de catastrophes.</p>	
	<p><b>A la fin de la phase 2, les consultant.e.s devront fournir</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un (01) rapport d'étude faisabilité ;</li> <li>- Un projet de programme pilote ;</li> <li>- Des projets de Termes de Référence des expertises nécessaires à l'opérationnalisation du programme pilote.</li> </ul>		
<p><b>Phase 3 :</b>  <b>Communiquer,</b>  <b>informer les</b>  <b>parties</b>  <b>prenantes du</b>  <b>secteur privé</b>  <b>sur les</b>  <b>résultats des</b>  <b>travaux</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Co-animer un atelier de validation des rapports d'étude ;</li> <li>- Animer un atelier de sensibilisation des parties prenantes sur la question de l'assurance indicielle ;</li> <li>- Produire des rapports d'atelier.</li> </ul>		

#### 4. LIVRABLES ATTENDUS

- a) Un (01) rapport de cadrage de l'étude ;
- b) Un (01) rapport provisoire de l'étude de faisabilité ;
- c) Un (01) projet de programme pilote ;
- d) Les TDR de l'atelier de validation du rapport et du programme ;
- e) Un (01) rapport de l'atelier de validation ;
- f) Un (01) rapport final de l'étude de faisabilité ;
- g) Un (01) programme pilote final ;
- h) Les TdR des expertises du programme.

#### 5. PAIEMENTS DES CONSULTANTS

LIVRABLES	MONTANT (%)
Rapport de cadrage (incluant un Plan de travail et la méthodologie) validée par l'UGP	30%
Un (01) rapport provisoire de l'étude de faisabilité + Un (01) projet de programme pilote + Les TDR de l'atelier de validation du rapport et du programme.	50%
Un (01) rapport de l'atelier de validation + Un (01) rapport final de l'étude de faisabilité + Un (01) programme pilote final + Les TdR des expertises du programme.	20%

#### 6. ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL POUR LA CONDUITE DE L'ETUDE

Les consultants travailleront en étroite collaboration avec le PNUD et le Programme National Changements Climatiques (PNCC). L'étude sera conduite sous la supervision directe du Coordonnateur du Projet. Ainsi, une collaboration étroite et des échanges permanents avec les structures de gestion du projet seront nécessaires en vue de permettre un suivi continu et de faire face aux difficultés éventuelles pouvant entacher la bonne exécution de l'étude.

Les consultant.e.s travaillerons en équipe et en étroite collaboration avec les services techniques identifiés **au point 3.**

**NB :** Compte tenu de la situation sanitaire mondiale, liée au COVID-19 et des mesures prises par tous les pays, les travaux en « home based » et à distance seront privilégiés. Cependant la réalisation des missions de terrain, indispensables dans le cadre des présents services, feront l'objet de flexibilité et sera discutée de commun accord de commun accord avec le PNUD et le partenaire de réalisation en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

#### 7. DURÉE DE LA MISSION

La durée de la mission est de quarante (40) jours ouvrables pour les experts 1 ; 2 et vingt-cinq (25) jours pour les expert 3 et 4. Ces jours inclus la rédaction des rapports et les ateliers de validation. La prestation sera réalisée sur une période **de 02 mois maximum**. Les mesures de lutte contre le COVID-19 devront être appliquées dans le cadre de cette mission.

## 8. LIEU D’AFFECTATION

Les services seront réalisés en Côte d’Ivoire avec possibilité de « home based » ou à distance. Les consultants effectueront des missions à l’intérieur du Pays si nécessaire.

## 9. QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES

Les qualifications et compétences requises pour les quatre (04) consultant.e.s sont les suivantes :

Secteurs	Qualification et compétences
<b>Expertise 1-</b> un (e) (01) Expert (e) en Actuariat, Chef d’équipe.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme d’études supérieures en Actuariat, Assurances/Banques ou autre diplôme équivalent ;</li> <li>- Au moins 10 ans d’expérience dans l’analyse et le développement de produits d’assurance ;</li> <li>- Très bonne connaissance des sciences du climat et une bonne expérience dans le développement de produit d’assurance indicielle ;</li> <li>- Une très bonne connaissance du marché international et ivoirien de l’assurance ;</li> <li>- Une très bonne connaissance de la problématique des changements climatiques et de l’adaptation ;</li> <li>- Bonne connaissance du droit des affaires de l’OHADA et du Code CIMA.</li> </ul>
<b>Expertise 2-</b> Expert (e) en Assurance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme d’études supérieur en Assurance et Banque ;</li> <li>- Au moins 5 ans d’expérience dans l’analyse des travaux en assurance et en finance ;</li> <li>- Très bonne connaissance des produits d’assurance indicielle ;</li> <li>- Connaissance de la problématique des changements climatiques et des risques climatiques.</li> <li>- Bonne connaissance du droit des affaires de l’OHADA et du Code CIMA.</li> </ul>
<b>Expertise 3-</b> Expert (e) en Changement Climatique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme d’études supérieures en Changement Climatique, en Environnement ou en toute discipline connexe ;</li> <li>- Au moins 5 ans d’expérience professionnel ;</li> <li>- Connaissance de la problématique des changements climatiques et de l’adaptation, notamment les risques climatiques.</li> <li>-</li> </ul>
<b>Expertise 4-</b> un (e) (01) Expert (e) juriste	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme d’études supérieures en droit des affaires et/ou en droit privé et/ou en droit de l’environnement ;</li> <li>- Au moins 5 ans d’expérience dans l’analyse juridique du secteur financier et/ou des assurances ;</li> <li>- Très bonne connaissance du droit des affaires internationales, du droit des affaires ivoiriennes, de l’OHADA et du Code CIMA ;</li> <li>- Connaissance avérée de la finance climatique ;</li> <li>- Connaissance de la problématique des changements climatiques et de l’adaptation, notamment les risques climatiques.</li> </ul>

## 10. LANGUES

Une excellente maîtrise de la langue française. La connaissance de l'anglais serait un atout.

## 11. PROPOSITION D'OFFRE FINANCIÈRE ET DÉLAI DE PAIEMENT

L'offre financière des consultant.e.s doit être forfaitaire. Le forfait doit inclure les honoraires et les frais de mission.

## 12. PRÉSENTATION DE L'OFFRE

Les documents ci-dessous doivent être contenus dans l'offre technique du soumissionnaire :

- Les Curriculum Vitae (CV) ou P11 des Experts, indiquant toutes les expériences antérieures et les contacts (email and numéro de téléphone) de 3 références ;
- Une description de la méthodologie de travail et l'approche pour exécuter le travail selon les TDR, **en indiquant en première page le secteur de candidature** ;
- La proposition financière indiquant le montant forfaitaire proposé par le soumissionnaire pour la conduite de la mission.

## 13. LES CRITERES D'EVALUATION TECHNIQUE

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant.e.s				
			A	B	C	D	E
1.	Expertise du consultant dans le domaine	50					
2.	Plan de travail	10					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
<b>Total</b>		<b>100</b>					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -Formulaire 1		Note maximum	Consultant.e.s				
			A	B	C	D	E
<b>Expertise / Qualification, capacités et expérience</b>							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expérience avérée en matière d'assurance climatique et indicielle	30					
1.3	Références antérieures pour les travaux similaires	10					
<b>Total 1</b>		<b>50</b>					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant.e.s				
			A	B	C	D	E
<b>Plan de travail</b>							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
<b>Total 2</b>		<b>10</b>					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant.e.s				
			A	B	C	D	E
<b>Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR</b>							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	5					
3.2	Les aspects importants des tâches / responsabilités ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée dans le plan de travail ?	15					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent ?	5					
3.4	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	15					
<b>Total 2</b>		<b>40</b>					

#### 14. CRITÈRES DE SÉLECTION

Les Candidat.e.s techniquement qualifié.e.s ayant obtenu le meilleur score à l'issue de la pondération de l'offre technique et de l'offre financière seront retenu.e.s.

#### DETAIL DES COUTS :

Détail des couts par élément :

Elements	Coût Unitaire	Quantité	Cout total pour la durée du Contrat
<b>I. Coûts du Personnel</b>			
Honoraires			
Assurance vie			
Assurance maladie			
Communications			
Transport			
Autres (Mentionner svp)			

N/A : Non Applicable

**Les candidatures féminines sont fortement encouragées.**